

R. P. PACIFIQUE, O. M. C.

---

UNE

# TRIBU PRIVILÉGIÉE

---

Souvenir du IIIe *Centenaire des Micmacs.*

---



SAINTE-ANNE DE RISTIGOUCHE

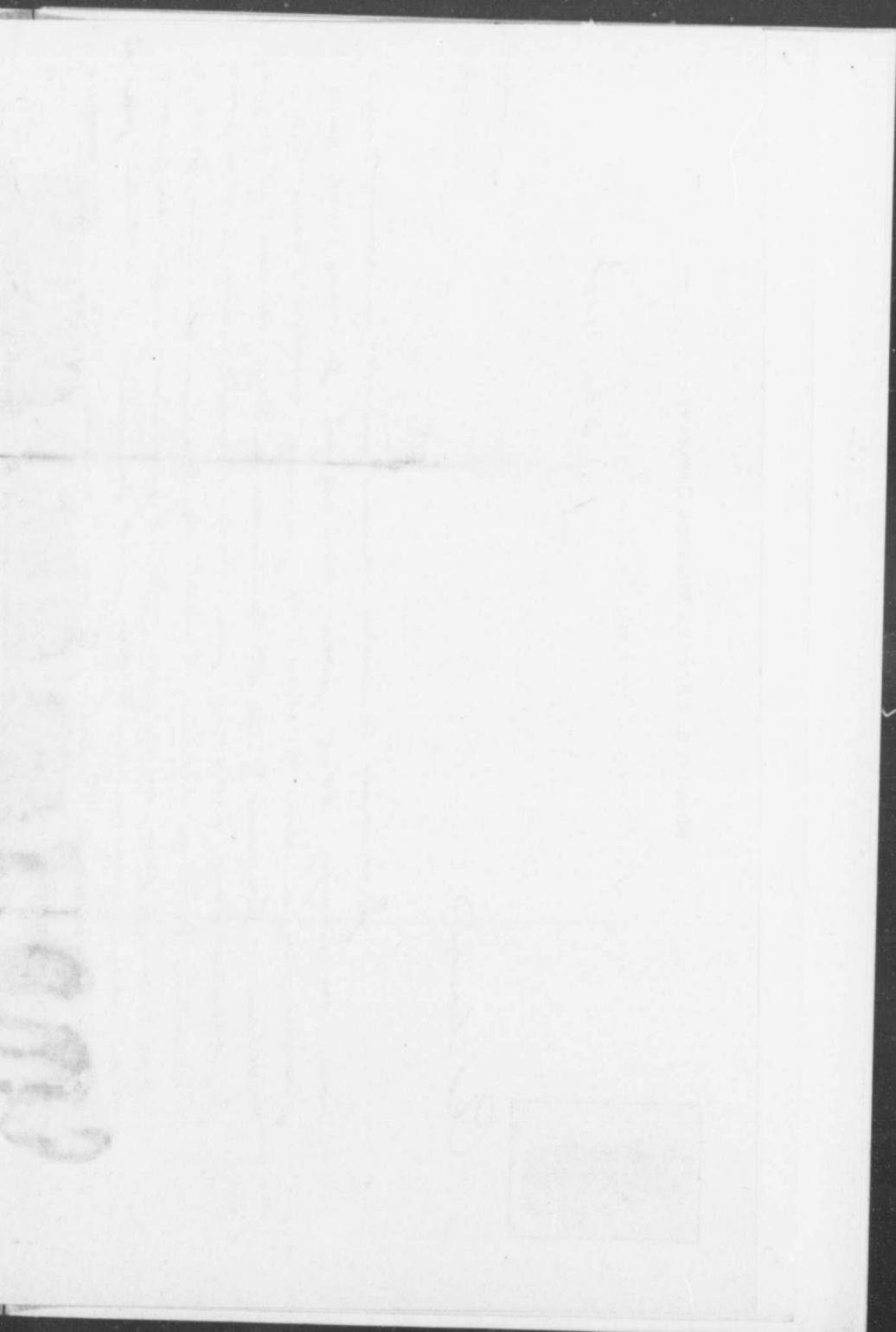
1910

E99

M6

P33

\*\*\*





## UNE TRIBU PRIVILÉGIÉE

C'est la petite tribu des Micmacs, qui a célébré cette année (1910) le troisième centenaire de sa vocation à la foi.<sup>1</sup> Ceux qui ne la connaissent que par un nom, très beau dans sa langue, mais qui est dans la nôtre un sobriquet, seront surpris d'apprendre la situation exceptionnelle que la Providence lui a faite parmi toutes les nations indigènes du Canada. Il est impossible d'étudier son histoire sans être porté à l'admirer et à l'aimer. Trois traits surtout, je dirais volontiers trois privilèges remarquables, la rendent digne d'intérêt. Mais avant d'entrer dans notre sujet, il ne sera pas hors de propos d'indiquer sa situation géographique ancienne et moderne.

\*\*\*

La tribu des Micmacs appartient à la grande famille des Algonquins, qui occupait jadis la moitié de l'Amérique du Nord. Les Abénaquis ont gardé le souvenir d'une alliance ancienne ou confédération établie entre eux pour résister efficacement aux incursions des Iroquois (*goetetjg*). Un Indien instruit de Oldtown, Maine, a consigné par écrit cette tradition des Peaux-Rouges et beaucoup d'autres choses anciennes.

Leur pays, dit-il, fut partagé en trois immenses régions ou provinces. La première devait appartenir pour toujours au père des nations et à son peuple; c'était *Ottaonakiag*, le pays des Outaouais ou « terre des origines ». La deuxième était pour le fils aîné; elle s'appelait *Ouapanakiag*, « pays de l'aurore » ou patrie des Abénaquis et des nombreuses tribus qui s'y rattachent. La troisième province était celle du plus jeune: *Mikmakiag*, pays des Micmacs, ou leur langue *Migmagig*, « contrée de l'amitié » ou « pleine d'agrément ». située tout à l'est, sur les bords du Grand Lac d'Eau Salée: c'était l'Extrême

<sup>1</sup> C'est en effet le 24 juin 1610 que les premiers Micmacs ont été baptisés à Port-Royal par Messire Jessé Fléché, prêtre séculier du diocèse de Langres. Voici comment un témoin oculaire, nommé Bertrand, annonçait cette bonne nouvelle au Sieur de la Tronchaie, dans une lettre du 28 juin 1610:

« Le grand Sagamos, qui se dit en notre langue Grand Capitaine des Sauvages, et le premier de tous, s'est fait baptiser, le jour de la Saint-Jean Baptiste dernière, avec sa femme, ses enfants et les enfants de ses enfants, jusqu'au nombre de vingt, avec autant de ferveur, d'ardeur, et de zèle pour la religion, que pourrait en avoir quelqu'un qui en aurait été instruit depuis trois ou quatre ans. Il promet de faire baptiser les autres; autrement il leur fera la guerre. Monsieur de Poutrincourt et Monsieur son fils les ont tenus au nom du roi et de Mgr le Dauphin. C'est déjà un beau commencement, et je crois que bientôt ce sera encore mieux » (Voir la nouvelle éd. des *Relations*, 1896, Vol. I, p. 120).

Orient des Algonquins.<sup>1</sup> Le pacte fut scellé par une cérémonie symbolique. Le plus ancien des *Migmag* présents fut mis dans l'état où il était au sortir du sein de sa mère et couché dans *Tkinagan* ou berceau sauvage; il y fut gardé et nourri toute la journée, comme un petit enfant. A chaque réunion périodique, tous les sept ans, on répéta la même cérémonie, jusqu'à l'arrivée des blancs. On montrait par là que *Migmag* ayant été choisi une fois comme le plus jeune fils, il devait toujours rester le Benjamin de la grande famille du Nord<sup>2</sup>.

Ces Indiens ont toujours occupé la partie orientale du Canada, *elmi osaoeg oesegevaneg*, « la pointe extrême du soleil levant », comme ils disent<sup>3</sup>.

Ils sont aujourd'hui disséminés un peu partout en petits groupes. Le plus considérable est Ristigouche, sur la Baie des Chaleurs: c'est la métropole des Micmacs. Mais le Grand Chef de toute la tribu réside au Cap Breton. *Onamagig* a toujours été considéré comme la tête du géant Micmac, qui étend de là ses deux grands bras, jusqu'à *Gtjipogtog*: Halifax, Shubénacadie et Yarmouth, d'un côté; jusqu'à Pictou, Memramcook, Miramichi et Ristigouche, de l'autre. Ces Indiens allaient même jusqu'à la Rivière-du-Loup et à Tadoussac; l'embouchure du Saguenay était pour eux *Gwtosag*, « l'entrée rocheuse<sup>4</sup> ». Cependant les régions de Rimouski et du Témiscouata étaient surtout les champs de chasse de la tribu sœur, les Malécites<sup>5</sup>.

Le nom de *Migmagig* s'appliquait principalement à la région de la rivière Miramichi, dont le nom n'est peut-être qu'une trans-

<sup>1</sup> Leurs ennemis, spécialement les Iroquois, les nommaient *Oetjipôget*, « qui vient de l'eau salée ».

<sup>2</sup> *Life and Traditions of the Red Man*, by Joseph NICHOLA, Oldtown, Me, 1893, p. 130. Une autre tradition importante, consignée en ce curieux ouvrage dit que les ancêtres des Peaux Rouges venaient du couchant et marchaient dans la direction du soleil levant; les blancs, au contraire, devaient venir du levant. Ceci contredit l'assertion de M. HANNAY (*History of Acadia*, p. 39), si ce n'est pas une faute d'impression: « Few of the uncivilized Indians have any traditions as to their origin. Most of them, the Algonquins among the rest, point to the rising sun as the direction from which their forefathers came, but have no definite account of the route ». C'est moi qui souligne. Quant au dernier membre de phrase, il est bien conforme à la vérité.

<sup>3</sup> Manuscrit conservé au Cap Breton.

<sup>4</sup> Voir *Life and Traditions—Turtoosaqu—« ledge-door »* (p. 131). C'est le même mot.

<sup>5</sup> Un missionnaire de la Rivière-du-Loup écrivait en 1677: « Les Gaspésiens (ou Micmacs de la péninsule de Gaspé) sont ici comme dans un pays étranger ». (*Rel. inéd.* Douniol 1861, t. 2, p. 164).

formation du premier. Les anciennes relations ignorent totalement le nom de Micmacs ; le Père Biard et Lescarbot, comme Champlain, ne parlent que des Souriquois, un nom local ou régional.<sup>1</sup> Le Père Lallemand nomme : « les sauvages du Cap Breton », « les Souriquois qui sont plus avant dans les terres, (N.-E.) ceux de Miscou (N.-B.), ceux de Gaspé, etc. »<sup>2</sup>. Le Père Leclercq nomme ses sauvages Gaspésiens, nom local également. Il est possible encore que les Micmacs aient voulu cacher intentionnellement leur véritable nom, que l'on trouve mentionné officiellement pour la première fois dans une liste de présents faits à la tribu en 1693.<sup>3</sup> Mais il est certain que tous ces noms locaux ne désignaient qu'un seul peuple ayant un même chef et une même langue.<sup>4</sup> Leur célèbre capitaine Memberton, pour réunir ses guerriers en 1607, fit parcourir tout le pays depuis le Cap Sable et Canso jusqu'à Gaspé. Les Français ont généralement appelé ce pays *Acadie* ou *Arcadie*, du mot micmac *algatig* : qui vient de *algatigei*, « s'établir, demeurer, camper çà et là » ; pour indiquer un village ou une colonie particulière, ils disaient *etlagatig*, de là *Tracadie*.

Mais ce n'était pas le nom micmac, que j'appellerai politique ou national, du pays. Et les Français eux-mêmes entendaient par *Acadie* très spécialement cette partie de la Nouvelle-Ecosse qui s'étendait du Cap Sable à Canso. C'est le témoignage de Denys<sup>5</sup> ; et le Père Lallemand (*l. c.*) dit qu'entre les rives de la mer d'*Acadie* (lisez le Sud de la N.-E. et du N.-B) et le grand fleuve sont les Etchemins, etc. Le Père Vétromile dans son *Histoire des Abénaquis*, (p. 66), dit que l'*Acadie* s'étendait de la rivière Penobscot au Cap des Rosiers et se divisait en quatre parties, dont la troisième allait du Cap Sable à Canzeaux ; cette région fut nommée *Acadie* par les Français, (c'est-à-dire que le

<sup>1</sup> Voir *Documents de la Nouvelle-France*, t. I, p. 26.—BOURINOT, *Cape Breton*, p. 14.

<sup>2</sup> *Rel.* de 1640, chap. 10. Sur la carte qui accompagne la dernière édition des *Relations* (1896, voir à la fin du I vol.), les *Micmacs* sont placés entre Ristigouche et Miramichi ; les *Souriquois* au sud-est du Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse.

<sup>3</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 129. Aujourd'hui même les Micmacs se désignent toujours entre eux par des noms locaux, *Onamag*, ceux du Cap Breton, *Listogogeoag*, ceux de Ristigouche, *Epegoitnag*, ceux de l'île du Prince-Edouard, *Gtagamgogeoag*, Terre-neuviens, etc.

<sup>4</sup> « L'*Acadie* est cette partie de la Nouvelle-France qui regarde la mer et qui s'étend depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Gaspé, où proprement se rencontre l'entrée du grand fleuve Saint-Laurent ; cette étendue du pays porte un même nom, n'ayant qu'une même langue ». (*Rel.* de 1659, 3<sup>e</sup> lettre) *Description géographique*, etc., c. 3.

mot sauvage « Acadie » lui fut appliqué par les Français) et « Nouvelle-Ecosse » par les Anglais. Du temps même de l'abbé Maillard (1735-1762), non seulement le Cap Breton en était exclu, mais aussi la région d'Antigonish. Car dans un manuscrit du collège Sainte-Marie, Montréal, (p. 46), à la question « D'où es-tu ? » l'abbé Maillard fait répondre par ces mots : « Du Cap Breton, de Naktigonneich (*sic*), de l'Acadie, de l'Île Saint-Jean. » Pour Acadie, il met en micmac *Tagmog*, qui veut dire, « de l'autre côté du détroit : » il demeurait lui-même au Cap Breton. Pour l'Île Saint-Jean ou Île du Prince-Edouard, il met *Epegoitg*, « couchée dans les flots : » c'est encore aujourd'hui son nom micmac. Pour Antigonish, il met *Naltitgonneich* ; les sauvages disent à présent *Naligitgonietj*, « passage ouvert par ébranchement. »

Après ces quelques mots sur leur situation géographique passée et présente, venons aux traits caractéristiques qui me semblent rendre cette tribu particulièrement intéressante.

## I

Le premier que je mentionnerai, c'est que cette tribu ne dégénère pas. Les autres diminuent graduellement ; plusieurs sont éteintes ou menacent de disparaître, tandis que celle-ci est aussi nombreuse, aussi vivace que jamais. Du reste, on n'a pas moins exagéré son importance numérique d'autrefois que sa prétendue déchéance actuelle. Un rapport manuscrit du 1<sup>er</sup> juin 1840 sur la mission de Ristigouche dit que ces Indiens sont les débris épars d'une tribu jadis nombreuse<sup>1</sup>. Un autre manuscrit de 1812, qui appartenait au regretté abbé Raymond Casgrain, exagère encore davantage. L'auteur appelle cette nation « une des plus nombreuses et aussi des plus malheureuses de toute l'Amérique du Nord. » Ni l'un ni l'autre ne me semble vrai. D'abord, elle n'est pas nombreuse et ne l'a jamais été. Aussi loin qu'on peut remonter dans l'histoire, on n'arrive pas à trouver plus de 4000 âmes dans toute la tribu<sup>2</sup> ; et, phénomène peut-être unique, ce

<sup>1</sup> John Wilkie, protonotaire à New-Carlisle. Copie authentique aux archives de Ristigouche.

<sup>2</sup> Le Père Biard en 1611 (voir sa *Relation*, c. 6, ed. 1858, p. 15), ne comptait que 3000 à 3500 Souriquois. L'abbé de l'Isle-Dieu écrivait vers 1760 que « les sauvages de l'Acadie étaient plus de 3000 (*Canada-Français*, t. 1, Doc. p. 51). » « Their numbers probably ranged from three to four thousand while the French occupied those countries (BOURINOT, *Cape Breton*, p. 34). » Le Père Lallemand dit des nations nommées ci-dessus, « mais elles sont toutes bien petites. »

chiffre est à peu près le même aujourd'hui. Déjà M. Hannay, dans son histoire de l'Acadie, affirmait en général, comme tout le monde, que les Indiens diminuent plutôt qu'ils n'augmentent<sup>1</sup>; mais il remarquait cette singulière exception en faveur de ceux de l'Acadie<sup>2</sup>. Plus tard le D<sup>r</sup> Rand écrivait: « On est communément sous l'impression que les Micmacs vont s'éteignant, comme les autres; mais il suffit de prêter quelque attention aux statistiques pour se convaincre, au contraire, qu'il y a chez eux une augmentation constante<sup>3</sup>. Cette augmentation, il est vrai, est peu sensible, mais le maintien de la race, quant au nombre, est désormais un fait acquis. « Ils sont aujourd'hui, écrivait M. Dionne, en 1891, 4108 individus »<sup>4</sup>. En 1902 j'ai fait moi-même un recensement détaillé de toute la tribu: ils étaient 3850 au Canada et 200 à Terre-neuve. Ces chiffres ne varient guère. M. Rouillard mettait, en 1906, 3812 au Canada<sup>5</sup>. Ayant eu l'année dernière l'occasion de me renseigner sur certains groupes non compris dans les rapports, j'ai trouvé 4224 Micmacs, en comptant ceux de Terre-neuve et un tout petit nombre aux États-Unis.

Les Micmacs donc ne diminuent pas. Il faut avouer, hélas!

<sup>1</sup> The Indians rather diminish than increase [in number.] (*History of Acadia*, p. 58).

<sup>2</sup> « No material decrease has taken place in their numbers since the first settlement of the country. » (*Ibid*, p. 63). « The Micmacs of Acadia number (1871) nearly 3000, which would represent a force of 600 warriors; it is doubtful if their numbers were ever much greater (*Ibid*, p. 43). »

<sup>3</sup> *Rand and the Micmacs*, by J. S. CLARK, p. 13.

<sup>4</sup> *Champlain*, p. 187. Il établit ensuite ce contraste: « tandis que les Malécites ou Echemins, qui étaient 5000, ne sont plus que 880 ». De même, d'après l'abbé Maurault, les Abénaquis comptaient encore 2000 âmes en 1760; cent ans après il n'en restait que 350 (*Histoire des Abénaquis*, p. 360; voir aussi la préface). Je ne sais si ce chiffre était bien exact, ou de quelle manière l'auteur a fait son calcul; car, en 1909, la statistique officielle du Canada donnait 293 Abénaquis à Saint-François et 27 à Bécancour. D'un autre côté, en 1897, ceux de Oldtown, Me., étaient 390, d'après l'abbé Casgrain (*Sulpiciens, etc.*, p. 259), qui ajoute que cette population tend plutôt à décroître qu'à augmenter. Il en resterait donc aujourd'hui encore 700 environ. Terminons par cette réflexion, qui nous ramène si bien à notre sujet; elle est du Père Eugène Vétromile, un autre historien des Abénaquis (*The Abenakis and their History*, New-York, 1860, p. 63): « The Abenakis have disappeared with the exception of a few left in Canada. The Echemins are vanishing away very rapidly. The Montagnais are in the same condition. The Micmacs are at present the only standing nation that can represent the red man of the Northeast ».

<sup>5</sup> *Noms géographiques*, p. 13. Il y a une erreur typographique évidente.

qu'ils n'augmentent guère. Les familles seraient assez nombreuses ; les mères de dix enfants et plus ne sont pas rares. Mais la mortalité infantile est considérable. La phtisie et l'alcool sont les grands ennemis des sauvages, surtout parce qu'ils ne savent pas les combattre par l'hygiène et une bonne alimentation <sup>1</sup>.

Ainsi la tribu des Micmacs n'a jamais été nombreuse, elle n'augmente pas, mais elle se maintient malgré les obstacles.

On pensera peut-être qu'elle se laisse absorber par l'élément blanc et qu'elle s'éteindra ou disparaîtra ainsi. Je ne le crois pas. Il est vrai qu'il y a beaucoup de mélanges, légitimes et criminels ; mais il suffit d'un petit nombre de générations pour ramener le type sauvage. J'ai même remarqué que les derniers enfants des familles mixtes sont moins blancs que leurs aînés. Et puis leur attachement à leur belle langue est une garantie de cohésion et de permanence. Ils se l'apprennent de père en fils longtemps avant d'avoir des écoles. Aujourd'hui à l'école ils apprennent surtout l'anglais, la langue des affaires ; « le micmac, disent-ils, nous le savons par nature ». Ils le savent et ils l'aiment. Ils transcrivent eux-mêmes leurs cahiers de prières et de chants,

---

<sup>1</sup> Voici comment une revue des Capucins aux Etats-Unis, *Seraphic Child of Mary*, (Jan. 1910, p. 3), relevait la réflexion mélancolique d'un journal : « Last of the Algonquins ». Under this heading, the *New World* of Chicago (Nov. 27, 1909) says : « A small settlement of twenty-three families at Bay d'Espoir, south coast of Newfoundland, is all that is left of the Algonquin Indians. These families bear the tribal name of the Micmacs, are Catholics, and are, to a certain degree, educated ». A glance into the *Catholic Encyclopedia* or some other pertinent publication will show that this is an error... To say that the Algonquins are reduced to twenty-three families is putting it rather strongly, when one remembers that the Micmacs, the Malecites, the Montagnais and others belong to that Indian family. Undoubtedly the writer in the *New World* meant to speak of Newfoundland alone, but he fails to say so ; and even then it would be true speaking of the village of Conn River only, because elsewhere, there are about as many Micmacs scattered all over the Island. But heading and article are general : « All that is left of the Algonquin Indians ». Now, to mention only the Micmac Indians,—the tribe is far from decadent, is even prospering ; the official statistics place their number at over 4,200. They are, a little more than to a certain degree educated. The postmaster at Conn River is an Indian, whose office is patronized not only by the Indians but by the whites of the neighborhood very extensively ; the school-mistress is a graduated Micmac young lady who masters the English language as perfectly as her own Micmac tongue ; the Chief is able to address his people in church, in the absence of the priest ; a dozen of regular subscribers receive and read *The Micmac Messenger*. And so is it in Canada also, more or less, in all Micmac settlements .

et ils correspondent entre eux continuellement de tous les coins du pays. Outre quelques ouvrages imprimés selon leur manière d'écrire, ils ont un petit journal mensuel, *Le Messager Micmac*. Souvent leur propre correspondance peut être publiée sans modifications importantes. Quelques-uns sont très féconds, diffus, si vous voulez ; ils répètent à satiété la même chose, de sorte que dix grandes pages ne fournissent pas la matière d'une bonne colonne ; mais il y en a aussi qui écrivent très bien, d'une manière sensée et élégante. Ils se sont servis autrefois de caractères hiéroglyphiques, que nous avons encore ; j'en ai vu un gros volume manuscrit au Cap Breton ; d'importants extraits en ont été imprimés à Vienne en 1866. Mais ils sont presque laissés de côté maintenant, et c'est à peine regrettable. Très commodes pour exprimer les idées générales, les hiéroglyphes sont plutôt inutiles et même nuisibles, quand il s'agit d'en préciser les nuances. L'écriture alphabétique est bien plus avantageuse, et c'est maintenant la seule en usage parmi les Micmacs. Leur alphabet n'a que douze lettres<sup>1</sup> ; sauf deux ou trois variantes, c'est le même de temps immémorial par tout le pays, depuis Ristigouche jusqu'à Terre-neuve. Un grand nombre parlent correctement et au besoin écrivent l'anglais, ou même le français, quand ils ont affaire aux blancs. Mais il est remarquable qu'entre eux ils ne se servent jamais que de leur propre langue. Non certes, ils ne sont pas près de disparaître, ni par extinction ni par absorption.

Enfin, il serait faux de prétendre qu'ils soient plus malheureux que les autres Indiens. Pourquoi le seraient-ils ? Ils ont peu et ils se contentent de peu. S'ils avaient beaucoup, ils gaspilleraient beaucoup. Ils ne travaillent guère pour mettre de côté : c'est pourquoi les mauvaises saisons, la maladie et les accidents les surprennent toujours, mais quand ils sont capables, ils trouvent aisément de l'ouvrage, malgré leur inconstance naturelle. Ils sont patients dans les revers, rarement on les voit tristes. Il est vrai que les blancs ne leur ont pas toujours rendu justice : c'est qu'il n'est réellement pas aisé de traiter avec eux ; il faut un mélange de douceur et de fermeté, de ménagements et d'autorité,

<sup>1</sup> Voici ce petit alphabet : *a e i o g l m n p s t t j*. Ce dernier est un caractère particulier à la langue, représenté en typographie par cette double consonne, faute de mieux. J'ai cru pouvoir adopter moi-même cette manière si universelle d'écrire dans la tribu, au lieu de chercher à leur imposer un système plus complet en théorie, mais moins facile en réalité, et moins utile en pratique. J'ai seulement ajouté les majuscules, les *e* muets, et la ponctuation qu'ils n'employaient pas.

qui se rencontre rarement. Il y a chez eux une apathie et un orgueil qui vous déconcertent ou vous irritent. Il en résulte qu'on se rend aisément coupable d'injustice à leur égard. Leur imprévoyance permet aussi de leur arracher, à peu de frais, un consentement à l'aliénation de leurs droits et de leurs propriétés, qu'ils regrettent après coup en en reconnaissant la folie. S'ils résistent parfois, ils le font de manière à mettre les torts de leur côté et à rendre leur situation plus difficile; d'ailleurs leur courage momentanément s'émousse devant la tenacité des races envahissantes. Aussi, les Micmacs sont-ils partout comme resserrés dans leurs petites réserves, où ils ne pourraient vraiment pas vivre, quand même ils le voudraient, et ils se gardent bien de le vouloir; ils cherchent ailleurs leur subsistance. Il y a même des réserves entièrement abandonnées. Mais tout ceci ne les empêche pas de jouir d'un bonheur relatif; ils oublient leurs misères ou les supportent pour l'amour de Dieu, en comptant sur la providence de leur Père céleste, qui ne fait pas défaut. Heureusement aussi les individus n'ont pas la liberté de vendre leurs terres aux blancs, sans le consentement de la bande et sans l'autorisation du gouvernement. Le jour où cette permission leur serait accordée sans restriction marquerait le commencement d'une décadence qui irait vite jusqu'à la ruine de la tribu comme telle. Que de fois les blancs jettent des yeux de convoitise sur notre magnifique Pointe de la Mission à Ristigouche, ou sur cette petite Réserve perdue dans la grande ville de Sydney! Mais les Micmacs résistent davantage aujourd'hui; ils apprécient plus justement la valeur du peu de terrain qui leur reste; ils s'adonnent à l'agriculture et plusieurs réussissent très bien. L'une des principales décisions du Grand Conseil International de Caughnawaga, auquel se rendirent les délégués Micmacs, aux mois d'août et septembre 1859, est ainsi conçue: «Conservons nos terres; que personne ne se permette d'en aliéner même un pouce, car c'est là désormais que se trouve notre subsistance, *pegatjôtemenetj gmagamigeminal, maoen ntoisgetj mtitjina, meta natel na eteg gmimatjoagenemino* <sup>1</sup>.» Voilà qui est sage. De fait, avec la religion et la langue, c'est la culture de leurs terres qui permettra aux Micmacs, non seulement de se maintenir, comme par le passé, quant au nombre, aux qualités natives de leur race, et à leur type primitif, mais encore de s'élever, d'augmenter et de progresser à tous les points de vue.

<sup>1</sup> Manuscrit conservé au Cap Breton.

## II

Un second trait caractéristique des Micmacs, c'est leur nature paisible et bienveillante. Ils étaient très braves et avaient en même temps des mœurs fort douces. Les exemples de cruauté dans leur histoire sont plutôt l'exception. <sup>1</sup> On sait qu'ils accueillirent les Français avec une bienveillance qui se s'est jamais démentie. Ils les reçurent en frères et les considérèrent toujours comme leurs intimes amis, parce qu'ils leur avaient apporté la connaissance du vrai Dieu et du ciel. <sup>2</sup> Ils prirent en leur faveur une part active, parfois excessive, dans la longue et sanglante contestation qui aboutit au triomphe de leurs ennemis. Ce n'est pas directement ni principalement la religion, qui rendit les Micmacs pour un temps les ennemis implacables des Anglais. Ceux-ci étaient les ennemis de leurs amis : voilà la raison dominante. Puis, il ne semble pas que les Anglais aient jamais cherché à s'attacher les sauvages. La masse du peuple eut toujours pour eux une invincible répulsion, qui perçait dans toute leur conduite ; ils ne leur reconnaissaient aucun droit et ne reculaient devant aucune violence, du moment qu'ils avaient la force pour eux. <sup>3</sup> Le Dr Rand écrivait en 1879 :

---

<sup>1</sup> Le Père Lallemand dit des Sauvages de l'Acadie que ce n'est pas leur coutume de brûler leurs prisonniers de guerre, mais de les tenir en servitude ou de leur casser la tête à l'entrée des bourgades en signe de triomphe (Voir *Relation* de 1659, 3<sup>e</sup> l., p. 9).

<sup>2</sup> Les Micmacs ont gardé le souvenir de deux Missions successives et de deux sortes de missionnaires français, qui leur ont apporté la bonne nouvelle. La première est la doctrine des " robes noires ", *Magtaegenageoi* ; la seconde, la doctrine des " pieds-nus ", *Sesagigenei*. La génération actuelle ne comprenait rien à cette dernière expression, jusqu'à l'arrivée des missionnaires capucins à Ristigouche, en 1894. Ils m'ont fait connaître alors ce double titre de leur catéchisme traditionnel. C'est qu'en effet, les premiers missionnaires des Micmacs ont été des prêtres séculiers et des Jésuites : puis sont venus les Récollets et les Capucins. Ces derniers ouvrirent à Port-Royal, en faveur des Micmacs et des colons, le premier séminaire ou collège de la Nouvelle-France. (Voir MOREAU, *Histoire de l'Acadie*, p. 115). Dès 1633, on lut à la Sacrée Congrégation un rapport sur les missions des Capucins au Canada, dont l'une était Port-Royal, *altera in Portu Regio* (*Acta Eccl.*, 19 jul.)

<sup>3</sup> « The English borderers regarded the Indians less as men than as vicious and dangerous wild animals » (PARKMAN, cité par Casgrain, *Une seconde Acadie*, p. 52).

Nous avons traité les sauvages de cette province (Nouvelle-Ecosse), avec une telle indignité, que volontiers je réparerais tous les torts, si je le pouvais. Nous avons pris leurs terres, détruit leurs moyens d'existence, nous les avons détruits eux-mêmes, nous avons corrompu leurs mœurs de toute manière <sup>1</sup>.

Quoi d'étonnant que les Micmacs n'aient pas accepté facilement la domination de voisins si peu aimables? Ils les eussent acceptés comme colons, ils n'en voulaient pas pour leurs maîtres<sup>2</sup>. L'érection des forts sur la côte les irritait; celle du fort des *gtjipogtog*, Halifax, en 1749, provoqua de la part des chefs une protestation, qui est restée un curieux monument de la littérature micmaque<sup>3</sup>. On y voit qu'ils n'étaient pas irréductibles, mais qu'ils sentaient vivement les injustices dont ils se croyaient victimes. On y voit encore que ce n'était pas uniquement, ni principalement, la religion qui motivait leur opposition. Mais ce fut la religion seule qui amena la paix.

Le célèbre abbé Maillard, *Mosi Meial*, comme ils l'appellent encore, s'était rangé immédiatement au nouvel ordre de choses; c'est lui qui s'appliqua et réussit à leur faire comprendre la

<sup>1</sup> « We have treated the Indians in this Province with such outrageous wrong, that I would gladly undo that, had I the power. We have seized upon their lands, destroyed their means of living, destroyed them, corrupted their morals in every way » (*Rand and the Micmacs*, by J. S. CLARK, p. 36).

<sup>2</sup> Tous les auteurs ont remarqué la différence des procédés chez les Français et chez les Anglais. Voici un passage significatif de C. W. Vernon, dans son histoire du Cap Breton, 1903, p. 94: « The French were much more successful in dealing with the Indians than were the English. Brown quotes the following interesting account of the Indians around Louisbourg from a work published in 1758...: They were not absolutely subject to the King of France—they acknowledged him king of the country, but did not alter their mode of living nor submit to his laws... Their priests behaved with such prudence, condescension and gentleness toward the Indians under their care, that besides the universal veneration paid to their persons, their converts looked upon them as their fathers and, with all the tenderness of filial affection, shared with them what they caught in hunting and the produce of the fields. » Voici maintenant ce que M. Desherbiers, gouverneur de Louisbourg, répondait le 15 octobre 1649, à Cornwallis, qui lui reprochait de ne pas empêcher certains méfaits des sauvages et de ne pas leur faire rendre un bateau capturé: « Si les sauvages étaient sujets du Roi, comme vous le croyez, il n'est pas douteux que je les aurais obligés à rendre le bateau. Mais Votre Excellence ne doit pas ignorer qu'ils ne sont que sur le pied d'alliés dans toutes nos colonies et que nous n'exigeons rien d'eux par autorité... Si je puis découvrir où est ce bateau, je tâcherai de le retirer de leurs mains pour vous le renvoyer, mais je ne puis les y contraindre par la force (*Arch. Can.* 1905 II, p. 294). »

<sup>3</sup> Voir le texte micmac avec la trad. franç. de l'abbé Maillard (*Canada Français I*, doc. p. 17).

situation, et les amena peu à peu à accepter le nouveau drapeau. Le gouvernement de Halifax lui dut la paix avec les Micmacs et lui en sut gré. Plusieurs chefs firent expressément leur soumission en 1749, 1752 et 1761.<sup>1</sup> Depuis ce temps-là, le règne de la concorde n'a pas été interrompu. « On a jeté les armes meurtrières dans une fosse profonde », disent les sauvages de la Nouvelle-Ecosse ; « au fond de la mer », disent ceux de Miramichi, « le *temigen*, l'arc et la flèche en dessous, le fusil et le sabre pardessus ; jamais nous ne retirerons les nôtres les premiers ». <sup>2</sup> Et ils ne les ont pas retirés. Leurs anciens ennemis auront beau se plaindre de leur perfidie, souvent exagérée, et de leurs massacres de jadis : ils ne changeront pas ce fait, que la paix, longue à établir, en grande partie par la faute des Anglais, une fois conclue, n'a plus été violée. De rudes tentatives l'ont assaillie, mais la même intervention du *patlias*, « missionnaire », a tout conjuré.

En 1778, les Etats-Unis et le roi de France, qui avait épousé leur cause, essayèrent de réveiller l'ancienne sympathie des Micmacs, et de les soulever contre l'Angleterre. Ils leur communiquèrent une « Déclaration au nom du roi, à tous les anciens Français de l'Amérique Septentrionale », imprimée à bord du *Languedoc* en rade de Boston, le 18 octobre 1778, par laquelle ils sollicitaient leur concours. Il s'en trouve un exemplaire à Ristigouche, chez Nicholas Jérôme ; on y lit cette adresse, écrite à la main, au bas de la première page : « A mon cher Frère Joseph Claude et autres sauvages Mickmacks. De la part de Monsieur le Comte d'Estaing, Vice-Amiral de France, Holker, agent général de la marine et consul de la Nation française ». Les sauvages, peu satisfaits du nouveau régime, prirent une attitude menaçante, qui effraya sir Richard Hughes, lieutenant-

<sup>1</sup> *Archives Canadiennes*, 1904, F. p. 12. Le 15 août 1749, fut ratifié à Halifax le traité d'Annapolis, auquel les Micmacs n'avaient pas pris part (Voir *Documents of N. S.* by T. B. Akins, I, p. 572). Le 22 nov. 1752, les clauses en sont acceptées par Jean-Baptiste Cope, chef des Micmacs de la côte orientale de la Nouvelle-Ecosse, et autres délégués de la tribu (*Ibid.*, p. 682). Le 25 juin 1761, paraissent à leur tour les délégués du Nouveau Brunswick. « In 1761, a formal treaty of peace with the Indians was signed at Halifax and the hatchet buried (*Canada*, by Hopkins, 1899, I, p. 244).

<sup>2</sup> Un symbole de cette paix m'a été fourni par Etienne Mitchell, de Miramichi. Son croquis, un peu primitif, a été mis au propre par le R. P. Pascal, du monastère des Capucins de Limoilou, Québec. (Voir p. 4 de la couverture.)

gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Il en écrivit au gouverneur-général, qui eut recours à l'évêque de Québec. Ce fut un digne successeur de Maillard, l'abbé Bourg, missionnaire de Carleton et Ristigouche, qui fut chargé de la difficile et périlleuse mission de pacifier les Micmacs. Il y réussit complètement et leur fit renouveler leur promesse de fidélité et de loyauté à la Couronne britannique. Cela se fit en grande cérémonie à Saint-Jean, N.B., le 24 septembre 1778, devant l'honorable Michael Franklin et d'autres officiers du roi. Cette fois encore, le gouvernement reconnut les services rendus : il accorda à l'abbé Bourg toute liberté pour les catholiques du pays ; puis il lui fit concéder gratuitement l'île-aux-Hérons, quatre milles de terrain en superficie sur la terre ferme, sur la rive sud de la Baie des Chaleurs — où se trouve aujourd'hui la paroisse de Charlo, N.B., — et enfin une certaine étendue de terre où se trouvent actuellement les édifices religieux de Saint-Joseph de Carleton, rive nord de la Baie, jusqu'à la pointe ou cap des Bourgs. A son départ de Tracadèche, M. Bourg céda une partie de ce dernier terrain à l'église ; le reste appartient encore à ses arrière-neveux. Ce fut ce zélé missionnaire qui engagea, en 1783, les familles irlandaises de Halifax à présenter une pétition à sir Andrew Snape, qui avait succédé en 1781 à sir Richard Hughes. Par cette pétition, les Irlandais demandaient des mesures plus libérales et plus tolérantes pour le libre exercice de leur religion. Sur la demande qui lui en fut faite par le lieutenant-gouverneur, la législature décréta l'abolition des clauses injurieuses et iniques, qui privaient les citoyens catholiques, sujets de Sa Majesté, du droit de posséder et de la liberté de pratiquer ouvertement leurs devoirs religieux dans la Nouvelle-Ecosse. C'est de cette époque que date l'émancipation des catholiques en cette province.<sup>1</sup>

Un danger permanent pour la paix, entre les Indiens et les blancs, est l'invasion successive des terres des premiers par les seconds. Sous le régime français, on ne trouve aucune trace de conflit.<sup>2</sup> Le roi lui-même donnait d'importantes instructions qui aidaient puissamment au maintien de la paix. En voici une de 1665 :

C'est l'intention du roi que ses officiers, soldats et autres sujets traitent les Indiens avec douceur, justice et équité, sans leur faire aucun tort, ni violence, qu'on n'usurpe point les terres sur lesquelles ils sont habitués, sous prétexte qu'elles sont meilleures ou plus convenables aux Français.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> L'abbé CHOUINARD, *Histoire de Saint-Joseph de Carleton*, 1906, p. 14.

<sup>2</sup> Voir *Une Colonie féodale*, I, 101. — *Une seconde Acadie*, p. 51.

<sup>3</sup> *Collection de documents*, I, 175.

Cette délicatesse ne fut pas imitée dans la suite. Sur la rivière Miramichi, les colons anglais, peu scrupuleux, éprouvèrent des représailles de la part de quelques sauvages étrangers, nommés *gaiotag*, qui leur tuaient des bestiaux et causaient d'autres dommages. Le chef Julien n'hésita pas, pour le bien de la paix, à désavouer ses frères, et même à livrer au commandant Wilson les plus rebelles d'entre eux. Wilson et Julien signèrent alors une convention importante, (11 juin 1794), par laquelle des limites précises étaient établies pour empêcher toute entrave à la bonne harmonie et au progrès. Malheureusement, les clauses n'en ont pas été observées pratiquement, et presque toute la région est maintenant occupée par les blancs.

Il en est de même à Ristigouche. En 1786, le gouvernement avait demandé aux Micmacs de Ristigouche de renoncer en faveur des blancs à leurs terres de chasse qui s'étendaient encore jusqu'à la rivière Nouvelle, et de compter sur la générosité du roi pour une légitime compensation. Et sans autres procédures les terres ont été considérées comme abandonnées, et les dédommagements promis n'ont été distribués que très rarement et à titre de faveurs<sup>1</sup>. En 1824, une adjudication rétrécit étrangement leur réserve. Pendant près de cent ans, les Indiens ont réclamé la rectification d'une ligne, qui a enfin été tracée en 1905, non pas selon les désirs des sauvages, qui comprennent maintenant la valeur de la terre, mais selon les prétentions des blancs, leurs insatiables voisins. Deux fois, à ma connaissance, les Micmacs, exaspérés, ont été sur le point de retirer le *temigen* du fond de l'eau, pour faire aux envahisseurs un mauvais parti; deux fois les missionnaires (Faucher et Saucier) ont sauvé la vie aux blancs. Ceux-ci d'ailleurs ne se sont point montrés plus respectueux de la justice.

Il est donc évident que les excès des Micmacs, quand ils se sont produits, ont été provoqués; on peut trop facilement, hélas! les expliquer, sinon les justifier, et ils ne suffisent pas à ôter aux Souriquois de Cartier et de Biard leur vieille réputation de douceur et de loyauté.

---

<sup>1</sup> « These Indians have never been admitted to a title to share in the annual distribution of presents. On three occasions, viz. in 1826, 1831 and 1842, they received them as a special favor, under particular circumstances accompanying each occasion ». (*Printed Extract from reports pres. to Parl. 20<sup>th</sup> March, 1843*).

## III

Troisième trait caractéristique. Les Micmacs, ayant compris dès le commencement la nature diabolique des Manitous, ont conçu pour eux une grande aversion, et, par contre, un attachement profond à la vraie religion.

La religion primitive des Indiens en général et des Micmacs en particulier est si obscure qu'il est inutile d'y chercher des idées précises. On voit qu'ils reconnaissaient un Grand Esprit, ou même plusieurs grands esprits qu'ils appelaient *Manitous*, en micmac *Mento* ou *Minto* (prononcez *menndou*) : c'est la seule divinité positive vraiment personnelle.<sup>1</sup> Encore ne voit-on pas bien comment ils l'honoraient. Intérieurement ils craignaient Manitou, le révéraient, l'adoraient ; extérieurement ils lui offraient des sacrifices et le mêlaient à toutes leurs jongleries et à toutes leurs sorcelleries. Ils cherchaient à se le rendre favorable, ou mieux, à l'empêcher de leur nuire à la chasse ou dans leurs entreprises. Ils ont souvent dit au Père Biard que, du temps de leurs pères, Manitou les tracassait fort.<sup>2</sup> Le Grand Chef Membertou, mort en 1611, disait qu'il lui apparaissait souvent, qu'il l'égratignait dans ses luttes, qu'il lui commandait de mal faire.<sup>3</sup> Ils ne le croyaient pas tout-puissant ni bienfaisant. Ils ne le considéraient pas comme leur créateur, si tant est qu'ils crussent à une création quelconque. Quand on leur parlait de Celui qui a tout fait, ils le nommaient, dit la *Relation* de 1633, *atahocan*. C'était leur réponse païenne à la proposition du dogme chrétien. En ce qui concerne les Micmacs, cela seul tranche la question : « *ataogan* » veut dire « une histoire, un conte » que l'on invente, ou à peu près. De même les Montagnais dirent au P. Lejeune « qu'ils ne savaient pas qui était le premier auteur du monde, que c'était peut-être Atahocan, mais que cela n'était pas certain, qu'ils ne parlaient d'Atahocan que comme on parle d'une chose si éloi-

<sup>1</sup> « Les Armouchiquois, dit un Anglais qui y a été, croient en plusieurs dieux qu'ils appellent *Mentoac* » (LÉSCARBOT III p. 242) ; c'est évidemment le même mot.

« Ceux de Canada croient à un dieu, nommé *Cudouagni*. Nous leur avons montré que c'est un diable ; ils l'ont cru et l'ont nommé *Akjuda*. » (*Ibid.* 637).

Les Souriquois et leurs voisins n'ont aucune connaissance de Dieu, aucune adoration, ne font aucun service divin.

« Ce qui leur fait croire que ce diable (de Membertou) est un Dieu, et n'en savent pas d'autre, auquel néanmoins ne rendent aucun culte (654). »

<sup>2</sup> *Relation* de 1611, (C. VIII, éd. de 1858, p. 20).

<sup>3</sup> LÉSCARBOT, cité par DIONNE, *Champlain*, pp. 194 et 195.

gnée qu'on ne peut tirer aucune assurance. Et de fait, ajoute la relation, le mot *nitatahokan* en leur langue signifie, « je raconte une fable, je dis un vieux conte fait à plaisir ». <sup>1</sup> Ils pensaient bien qu'il y avait un premier père des sauvages, sans doute aussi un père des blancs et un père des nègres, mais comment avait-il paru ici-bas? Les traditions qui tentent de l'expliquer sont toutes plus ridicules et invraisemblables les unes que les autres. Mais nulle part on n'attribue cette gloire au Manitou. Ce sont les chrétiens qui leur ont appris qu'ils avaient un Créateur. On sait que les Français même laïques ne manquaient aucune occasion de leur inculquer les vérités de la foi : la création, le vrai Dieu, la Trinité, le Sauveur. Ainsi Champlain, tout en consignait les fables qu'on lui débitait, n'oubliait pas d'entrer dans ses mémoires les leçons de petit catéchisme qu'il donnait en retour. <sup>2</sup> Lescarbot était non moins zélé à l'égard des Micmacs ou Souriquois. Mais longtemps avant eux, les Indiens avaient appris de Cartier, des Basques et autres Européens, à connaître le vrai Dieu et son Fils Jésus-Christ. Champlain découvrit dans une petite baie, au nord du cap Fourchu, une vieille croix toute couverte de mousse et presque toute pourrie, « signe évident, dit-il, qu'autrefois il y avait été des chrétiens ». <sup>3</sup>

<sup>1</sup> *Relation* de 1634, c. 4, p. 13. En micmac ce mot *atoagan* pourrait signifier encore une histoire qui a rapport à Adam, en micmac *ata*, la racine même du mot *Ottawa* que les Micmacs écrivent et prononcent *Ataogag*, « le peuple du père commun. » Si cette interprétation est juste, elle met à jour l'exactitude de leur tradition sur notre descendance d'Adam. Un détail curieux... les Micmacs païens ne croyaient pas descendre de Noé, *Naoeiôg*; ce nom ainsi tourné par eux est presque *naoiag*, impossible; ils avaient été préservés de l'inondation générale, *mesta glapageg*.

<sup>2</sup> Voir *Voyage au Pays de Tadoussac*, par J.-EDMOND ROY, pp. 45 et 47.

<sup>3</sup> *Champlain*, par DIXONNE, p. 127. Les sauvages de Richibouctou, de Miramichi et de la rivière Saint-Jean honoraient la croix de temps immémorial sans peut-être en pénétrer le symbole. Leclercq les appelle pour cette raison « crucientaux. » Selon les traditions, Klousskap, le grand-maître des Peaux-Rouges, aurait annoncé depuis leur origine qu'un jour le Blanc viendrait du Levant et croiserait de gros blocs de bois en signe de la religion. Mais il faut dire que ces traditions ont été écrites longtemps après les événements. Les sauvages de Miramichi mettaient une croix de bois à l'un des bouts de leurs canots et en portaient sur eux une autre de porcelaine, qui flottait agréablement sur leur poitrine; plusieurs en pendaient une à leur cou, et les femmes enceintes en cousaient une d'étoffe rouge et bleue sur leur couverture, comme pour mettre leurs enfants sous la protection de la croix. (Récit du voyage de M<sup>r</sup> de Saint Vallier en 1686, (*Mandements des évêques de Québec*, I, p. 201). Le drapeau religieux des Micmacs, *migmaoi mtaoegen*, introduit comme tel tout récemment, rappelle cette très ancienne dévotion à la croix. C'est une croix rouge et bleue, sur fond blanc, en l'honneur de la Sainte Trinité, avec l'indication de leur attachement à la vraie religion et leur renoncement au

Or ces anciens instructeurs ou missionnaires des sauvages employèrent, pour les arracher à leurs superstitions et leur apprendre la vérité, deux procédés différents.

Les uns, considérant que la seule divinité reconnue positivement et objet principal de leur culte était le fameux Manitou, ont supposé qu'il s'agissait de l'Être Suprême, ou du moins ils ont appliqué ce nom au vrai Dieu, avec les qualificatifs de Grand ; ils ont enseigné en conséquence que le Grand Manitou était le Créateur des sauvages, etc.

Les autres, appuyés sur cette parole de l'Écriture : *Omnes dii gentium dæmonia* (Ps. XCV, 5), « tous les dieux des nations sont des démons », ou (selon l'hébreu) « des riens, de vaines idoles », en qui le démon se fait adorer<sup>1</sup> ; et réfléchissant aux caractères attribués à cet esprit, que l'on craignait et adorait, mais que l'on ne pouvait aimer, n'ont pas hésité à en reconnaître la vraie nature en lui laissant son nom. Ils ont dit aux Indiens qu'il était devenu très méchant, quoiqu'il fût bon dans l'origine ; qu'il était non seulement leur ennemi à eux, mais surtout l'ennemi du vrai Grand Esprit, infiniment plus grand que lui, contre lequel il s'était révolté ; que par jalousie il avait détourné les premiers Indiens de la connaissance et de l'amour du Créateur, et s'était fait adorer d'eux à sa place.<sup>2</sup> Ils acceptèrent aisément ces vérités, si conformes à l'idée qu'ils se faisaient eux-mêmes du Manitou, et ils purent aisément nommer le vrai Grand Esprit *Gisolg*, notre Créateur, et avec quel bonheur et quelle douce fierté ils répétaient cette constatation de leur affranchissement,

---

*Mento*. Le monogramme de sainte Anne, la reine de tous les Micmacs, et le nom de la tribu complètent cet emblème, qui est tout un enseignement, un souvenir et une espérance.

<sup>1</sup> *Quæ immolant gentes dæmonis immolant* (1 Cor. X, 20). « En sacrifiant aux idoles ils sacrifient aux démons. »

<sup>2</sup> « The Indians of Canada called the Great Spirit *Manitou* or *Menedu*, different tribes making some difference in the pronunciation, and they added the epithet « good » or « bad » to indicate which one they meant » (RAND, *Legends of the Micmacs*, p. XLIII). Je ne pense pas que les Micmacs aient jamais cru en un bon Manitou ou *Mento*. S'ils lui offraient des sacrifices, c'était plus pour l'apaiser et l'empêcher de leur nuire, que directement pour en obtenir du secours. « *Mundoo*... this is the usual Algonquin (or alkig) name for the Great Spirit, but applied to the devil by the original Christian missionaries (Rand's *Dictionary*, 1888, p. 225). Perhaps this name was first given by the earliest French missionaries, to wean the Micmacs from their belief in the *Manitou* or Great Spirit of mythology (Rand's *Dictionary*, 1902, published by J. S. Clark, p. 104). » L'œuvre des missionnaires a été plus profonde que cela et la transformation plus radicale : au lieu d'arracher la foi

*Gis Inog nenoatitjel Gisolgol oasiôg eimilitjel.*<sup>1</sup> Voilà donc que les sauvages connaissent à présent leur Créateur qui réside au ciel ! Ils l'appellèrent aussi *Nisgam*, *Gtjini'sgam*. C'est le nom propre de Dieu, du Grand Dieu chez les Micmacs chrétiens ; il signifie « Dieu considéré comme Père, l'Ancêtre par excellence » ;<sup>2</sup> *Gtjisagmao*, « le Grand Chef, le Souverain Seigneur » ; *Angoeiolog*, « notre Protecteur, notre Providence » ; *Gtjigelosit*, « le Très Bon et Très Beau, la Beauté suprême ». Ils l'adorèrent, l'aimèrent et conçurent pour lui un tel respect que jamais son saint nom n'est blasphémé en micmac. Lorsqu'ils sont trop irrités ou sous l'influence du *pogteoitjg*, ils imitent les blancs, jusqu'à emprunter leur langue afin d'insulter leur Père commun.

Quand au Manitou ou *Mento*, il est resté de nom et de fait ce qu'il était ; mais, au lieu de le craindre et de l'adorer, on le déteste profondément depuis qu'on le connaît. Chose curieuse, cette

---

au Manitou, ils l'ont ancrée davantage en l'éclairant, en révélant aux Indiens sa nature déchuë et perverse, et en leur inspirant des sentiments en conséquence.

<sup>1</sup> Paroles rapportées par l'abbé Maillard. Manuscrits de Québec.

<sup>2</sup> Le P. Biard (*Relation* de 1611) dit que les Souriquois avaient une divinité qu'ils nommaient *Niscaminou*, ou « soleil ». C'est une erreur. Soleil a toujours été *nagose*, « astre du jour » : *Nisgam* signifie « Dieu comme Père » ou « ancêtre par excellence ». Les grands parents s'appellent *Nitjgamitjg*, en plusieurs endroits *nisgamitjg* : c'est le titre honorifique des aïeux et de tout vieillard que l'on respecte. La terminaison *inou*, aujourd'hui *ino*, indique la possession : *nisgaminou*, ou plutôt *Genisgamino*, « notre Dieu » ; en s'adressant à lui, on dirait *Nenisgaminen*. Il est également rapporté dans la *Relation* de 1626 (éd. de 1858 p. 4) que les Indiens de Québec appellent le soleil « Jésus » et que ce sont les Basques qui leur ont appris à le nommer ainsi. De là vient que quand nous faisons nos prières, il leur semble que, comme eux, nous nous adressons au soleil. Ces détails prouvent, à n'en pas douter, que l'idée d'appeler le soleil, « Dieu » ou « Jésus », est due aux chrétiens, non point toutefois, comme on semble le croire, par une fantaisie criminelle de ces derniers, mais par une confusion facile dans l'esprit peu exercé des enfants des bois. Ce n'est point en effet devant le soleil du firmament que ces chrétiens faisaient leurs prières, mais bien devant le « soleil » ou ostensor du Saint-Sacrement. Voilà bien Jésus, voilà bien Dieu, *Genisgamino*, et dans le « soleil ». (Cf. LITTRÉ, « Soleil, cercle d'or ou argent garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal destiné à recevoir le Saint-Sacrement ». Une ordonnance de l'archevêque de Lyon du 1er mars 1663 porte ces mots : « Un soleil pour exposer le Saint-Sacrement ». (*Vie liturgique* p. 239). Le 2 juillet 1725, le roi promettait d'envoyer au P. Gaulin, missionnaire des sauvages au Cap Sable, à la Hève et à Shubéacadie, une chapelle complète, simple et portative, avec sa cassette, un ciboire, un soleil pour exposer le Saint Sacrement et un fer pour faire du pain d'autel (*Arch. Can.* 1904, K, p. 56.)

aversion très vive et très motivée n'exclut pas un certain respect, sans doute à cause de sa noblesse passée et aussi de sa place dans la mythologie micmaque.

Les missionnaires n'ont pas même voulu donner aux bons anges le nom des mauvais, avec correctif; ils ont préféré tourner en micmac le mot français « ange », *ansaleoit*. Et on dit maintenant que le Manitou a été Ange, mais qu'il est devenu Démon. Il est *gtjioinsit*, « le grand Méchant », *gtjigsepogateget*, « le grand trompeur », *gtjigtanteget* « le grand chasseur ou tueur d'âmes ». La plus grave injure chez les Micmacs est de traiter quelqu'un de « mento », ou simplement de prononcer ce mot avec colère en votre présence; la grande malédiction est d'envoyer à la demeure de Satan, *mentoagig lie*; ce qui équivaut exactement à l'anglais *g... t... h...*, injure sanglante, impardonnable. Un Micmac de Ristigouche me dit un jour qu'avant de se réconcilier avec son père, qui, en colère l'avait maudit de la sorte, il attendrait que le vieillard le retire de là.

Le D<sup>r</sup> S. T. Rand, qui a passé près de 50 ans parmi les Micmacs, et qui a recueilli avec une remarquable patience presque tout ce que l'on peut trouver comme langage, mœurs, traditions, dit qu'ils croyaient au Grand Esprit (différent du Manitou, s'entend) et lui donnaient les noms déjà cités, *Nisgam*, *Gisolg*, *Gtjisagmao*, mais il avoue qu'on n'en trouve aucune trace dans leurs légendes<sup>1</sup>. Il en a recueilli 89 qui forment un beau volume de 500 pages. Et de fait, ces noms ne s'y rencontrent jamais; tandis que « Mento » ou « Manitou » y reparait souvent. Le D<sup>r</sup> Rand en conclut qu'ils devaient avoir pour le nom de Dieu une révérence semblable à celle d'Israël pour le nom de Jéhova. La vérité est qu'ils ne reconnaissaient pas d'autre Grand Esprit que « Mento », et que les vrais noms divins et les idées qu'ils couvrent et le culte qui y répond ne remontent pas au-delà des premiers missionnaires.

La *Relation* de 1659<sup>2</sup> rapporte cette prière d'un Micmac encore païen de Richibouctou : « Toi qui as tout fait, on dit que tout t'obéit; je le croirai, pourvu que mon mal qui n'a pas écouté la voix de nos Manitous écoute la tienne ». Le Créateur l'exauça, il fut guéri et se convertit. On voit bien ici que, dans la pensée de ce sauvage, Manitou n'était ni créateur, ni tout-puissant, ni

<sup>1</sup> *Rand and the Micmacs*, p. 45.

<sup>2</sup> 3e lettre, éd. de 1858, p. 5.

bon. Un vieux Micmac du Nouveau-Brunswick, catholique celui-là, mais très adonné à la boisson dans sa jeunesse, me racontait récemment qu'un jour il fit au Méchant cette prière : « *Oinsit*, voilà longtemps que je te sers ; eh bien ! aujourd'hui tu vas me récompenser : j'ai besoin d'argent, fais m'en trouver... » On devine le résultat. « Ah ! grand Méchant, s'écria-t-il après avoir assez attendu, c'est ainsi que tu me traites ! Eh bien ! c'est fini, je te renie. Et depuis 70 ans, me dit-il, pas une goutte de *poqteoitjg* n'est entrée en mon « moi-même ».

Dans la traduction d'une adresse présentée en 1905 à M<sup>re</sup> l'évêque de Saint-Jean, N.-B., par les Malécites de Frédéricton, le traducteur a écrit : « Les Indiens craignaient Manitou, mais les Robes-Noires leur ont appris que Manitou était bon, qu'il aimait les Peaux-Rouges ses enfants avec une grande tendresse ». <sup>1</sup> Cette traduction m'étonnait fort, parce que les Malécites, et en général les Abénaquis, ont été formés à la religion de la même manière que les Micmacs. J'ai pu me rendre compte par l'examen du texte qu'en effet elle était fautive. Il n'y avait rien qui ressemblât à Manitou ; le mot aïnei traduit était *Gtjigelosit* « le Très Bon ». Bravo, nos chers frères Malécites ! Vous auriez horreur, n'est-ce pas ? d'appliquer au Dieu Très Bon le nom du grand Méchant, qui vous a tenus si longtemps éloignés de Lui. Quant à votre traducteur, vous avez dû supposer qu'il n'était pas au courant de votre vigoureuse éducation chrétienne.

Cette méthode tranchante a si profondément enraciné la vraie foi au cœur de notre intéressante tribu, que la religion est devenue chez les Micmacs une seconde nature. Même au milieu d'un abandon prolongé et au sein d'une ignorance désolante, ils ont toujours gardé un attachement, qu'un pieux évêque, vrai ami des Micmacs, appelait « simplement héroïque », <sup>2</sup> au vrai Dieu et à l'Eglise qui le leur a fait connaître. Je ne prétends pas que leur conduite corresponde toujours à leur foi, ni que leur foi soit éclairée ; loin de là, on a toujours à s'en plaindre. <sup>3</sup> Mais ne trouve-t-on

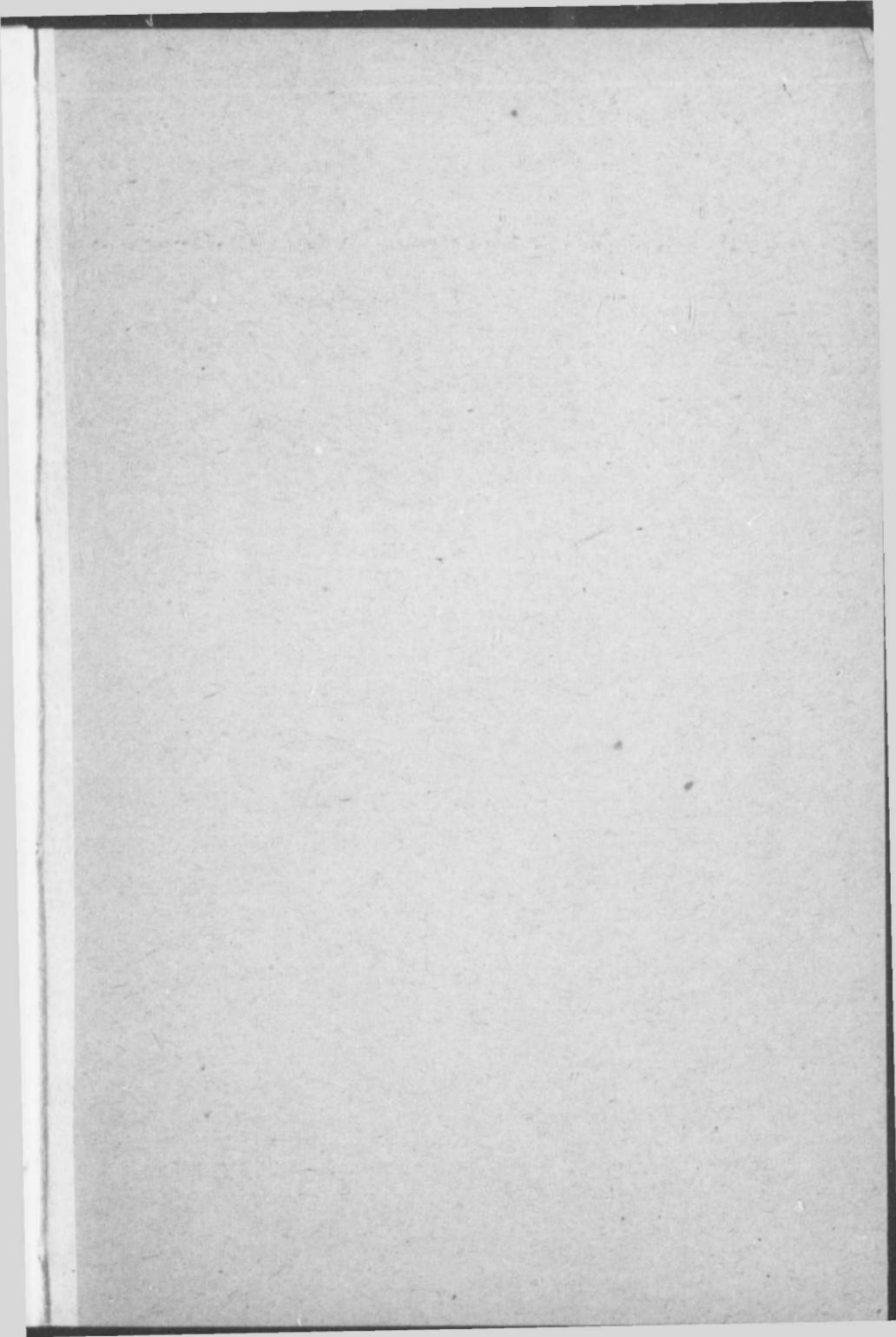
<sup>1</sup> « Indians feared Manitou, but black robes taught Manitou was good and loved his dark skinned children very dearly » (The *New Freeman*, June 20<sup>th</sup>, 1905).

<sup>2</sup> Lettre de M<sup>re</sup> Cameron, évêque d'Antigonish, au P. Pacifique, 3 sept. 1906 : « The members of the Micmac tribe, whose loyalty to the Catholic Church in this diocese has ever continued to be simply heroic..., command admiration... » Ce vénérable doyen de la hiérarchie canadienne vient de mourir (6 avril 1910).

<sup>3</sup> Voir mission de M<sup>re</sup> de Saint Vallier en 1686. *Sulpiciens*, etc., p. 48.

pas chez les blancs les mieux instruits, et dans les milieux les plus favorables, des contradictions non moins prononcées et plus coupables entre la foi et la conduite ? N'est-il pas vrai néanmoins qu'avec une foi inébranlable, tous les retours au bien sont possibles et que toutes les énergies latentes peuvent se développer ? Et c'est ce que nous constatons tous les jours chez les Micmacs. Puissent-ils donc tenir ferme, comme dans le passé, vivre davantage selon leur foi, et persévérer jusqu'à la fin pour le salut de leurs âmes et l'honneur de leur tribu !

---



LRO - AGLASIEO - OAROTJ

PAIX

SECOURS MUTUEL

MICMAC-BLANC

1610 - 1761 - 1910

INDIAN and WHITE MAN.

Nothing against Law

FRIENDSHIP.



1009X9<sup>c</sup>

74